

## OFFRE D'EMPLOI

### **Agent.e de soutien administratif, classe 1, Direction des études - SAIDE**

Personnel de soutien

poste à temps plein de 7h30 à 15h30 (horaire variable)

Salaires entre 22.36\$ et 25.00\$ de l'heure selon l'expérience (échelle en réévaluation)

Le Collège André-Grasset offre un environnement de travail agréable et stimulant accompagné d'une multitude d'avantages :

- Régime de pension à prestations déterminées
- 3 semaines de vacances, 4 semaines après 2 ans à l'emploi du Collège
- Congés de maladie
- 13 congés fériés
- 4 congés mobiles
- Assurance collective complète (vision, dentaire, maladie, invalidité, etc.)
- Accès aux installations sportives
- Milieu favorisant la formation et le développement

Le Service d'aide à l'inclusion des étudiants (SAIDE) permet d'assurer l'accessibilité aux études à l'ensemble des étudiants.tes et de soutenir leur réussite et leur bien-être au collégial. Ainsi, l'agent.e de soutien administratif au SAIDE accomplit différentes tâches administratives en partenariat avec le directeur adjoint à l'organisation scolaire et les conseillères en services adaptés (CSA).

Plus spécifiquement, les principales responsabilités consisteront à :

#### Ouverture des dossiers étudiants :

- Procéder à la gestion des dossiers des étudiants SAIDE et :
  - s'assurer de la complétion des dossiers (formulaire d'inscription, rapport d'évaluation et plan d'intervention, etc.);
  - s'assurer de la diffusion des mesures d'adaptation et de la communication de ces derniers aux enseignants.tes ainsi qu'aux étudiants.es.
  - élaborer, mettre à jour l'inventaire des logiciels et du matériel adaptés afin de combler et de répondre aux besoins spécifiques des étudiants.tes et effectuer les achats au besoin.
- Assurer la vérification des registres et des plateformes de gestion du SAIDE sous Clara et de l'importation des plans d'intervention sous Omnivox.

### Passation des examens :

- Préparer le matériel requis (correcteur, synthèse vocale, agrandissement des copies) conformément aux accommodements accordés via le module des Services adaptés sous Clara ;
- Assurer le suivi dans l'organisation des examens et traiter les demandes en fonction des accommodements des étudiants.tes ;
- Assurer la réception des examens dans les délais requis;
- Surveiller les examens dans les locaux des services adaptés;
- Accompagner les enseignants.tes dans la planification de la passation des examens au SAIDE et en classe.

### Supervision des activités :

- Élaborer, recommander et mettre en œuvre le calendrier des opérations diverses du service ainsi que son suivi ;
- Assurer le suivi des communications (boîtes courriel, Omnivox...) du Saide
- Produire des statistiques diverses en lien avec le service;
- Soutenir la prise de rendez-vous avec les membres de l'équipe du SAIDE ;
- Au besoin, accomplir toute autre tâche connexe.

### Qualifications requises :

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou diplôme d'études professionnelles avec option appropriée ;
- Excellente connaissance des logiciels Excel, Word, PowerPoint, Teams et Outlook ;
- Bonne maîtrise du français parlé et écrit ;
- Capacité à gérer plusieurs tâches simultanément, à travailler de façon autonome ;
- Capacité de communiquer efficacement, capacité de développer des relations interpersonnelles positives et bienveillantes, capacité de travailler de façon autonome, capacité d'écouter et de conseiller ;
- Connaissance générale de la clientèle étudiante en situation de handicap.

### ATOUS

- Connaissance des logiciels de mise en page et de graphisme (ex : Canva, Suite Adobe);
- Connaissance des logiciels Antidote et WordQ;
- Connaissance du système de gestion pédagogique (Clara);
- Expérience au collégial et/ou dans le domaine de l'éducation.

Date limite de réception des candidatures : Vendredi, 2 février 2024.

Les personnes intéressées par cette offre d'emploi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à : [cv@grasset.qc.ca](mailto:cv@grasset.qc.ca)

**Le Collège André-Grasset applique un programme d'accès à l'égalité en emploi.**

Des mesures d'adaptation peuvent être offertes sur demandes aux personnes en situation de handicap.

2024-01-24